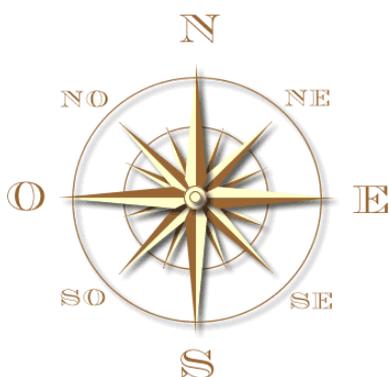


<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1263>



- Informations aux familles - Parcours scolaire - L'année de 3ème -



Date de mise en ligne : mercredi 5 mai 2021

---

Copyright © Collège Pierre de Ronsard Mornant - Tous droits réservés

---

## INFORMATION DNB 2021 :

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Il est équilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée en fin de la classe de 3e.

On parle donc ici de contrôle continu pour le brevet, car ces évaluations tiennent compte du travail et des progrès réalisés durant tout le quatrième cycle (5ème, 4ème et 3ème).

Les 8 composantes du socle commun sont les suivantes :

- Les méthodes et outils pour apprendre
- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- La formation de la personne et du citoyen
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère (ou une langue régionale)
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les représentations du monde et l'activité humaine

L'équipe pédagogique attribue, en fin de cycle, à chaque élève un niveau de maîtrise pour chacune des composantes mentionnées ci-dessus :

« Maîtrise insuffisante » (10 points)

« Maîtrise fragile » (25 points)

« Maîtrise satisfaisante » (40 points)

## INFORMATIONS DNB

---

« Très bonne maîtrise » (50 points)

Les épreuves de l'examen représentent 400 points :

L'épreuve orale sera évaluée sur 100 points.

Elle se déroulera au collège Pierre de Ronsard le mercredi 9 juin 2021.

Le lundi 28 juin 2021 et le mardi 29 juin 2021 sera organisé les épreuves écrites :

L'épreuve de français sera évaluée sur 100 points.

L'épreuve de mathématiques sera évaluée sur 100 points.

L'épreuve de d'histoire-géographie sera évaluée sur 50 points.

L'épreuve de sciences sera évaluée sur 50 points. (Physique-chimie et SVT)

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints

20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer des mentions :

« assez bien » si le candidat cumule plus de 480 points

« bien » si le candidat cumule plus de 560 points

« très bien » si le candidat cumule plus de 640 points

C'est dès maintenant à vous de vous mettre au travail ! Bonne chance à tous !

Madame Daman  
Principale Adjointe